



Mairie de La Brée Les Bains

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du 12 mars 2025

Convoqué le 6 mars 2025 et réuni dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe CHEVRIER, Le Maire.

N°	Sujet	Décision
	Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 janvier 2025	Unanimité
1	COMMANDE PUBLIQUE – Contrat de Concession – PLAGES – Approbation du rapport rendu par la commission de concession – choix du titulaire du contrat de concession du club de plage – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le contrat de concession pour l'exploitation d'un service de club de plage « Les Petits Goélands »	Unanimité
2	COMMANDE PUBLIQUE – Contrat d'occupation du domaine public – Exploitation d'un stand de location de stand up paddle – Approbation du rapport rendu par la commission marché – choix du titulaire du contrat d'occupation du domaine public stand up paddle – Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le contrat d'occupation du domaine public pour l'exploitation d'un stand de location de stand up Paddle Allée de la Digue	Unanimité
3	INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE – Élections du délégué au SIFICMS	Unanimité
4	INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE – Élections du délégué au SIVOS	Unanimité
5	INSTITUTIONS et VIE POLITIQUE – Élections du délégué SIVU pour la gestion du CIAS	Unanimité
6	DOMAINE ET PATRIMOINE – Rétrocession d'une case de columbarium au cimetière municipal	Unanimité
7	DOMAINE ET PATRIMOINE – Avenant convention d'occupation temporaire du domaine public 2017/2018 pour toitures photovoltaïques	Unanimité
8	PERSONNEL TERRITORIAL – Personnel Titulaire – Modification du tableau des effectifs autorisés : Promotion interne et avancement de grade – Suppression et création de poste	Unanimité
9	PERSONNEL COMMUNAL – Mandat au Centre de gestion de la Charente-Maritime pour la mise en concurrence d'organismes d'assurance pour la conclusion d'une convention de participation pour le risque santé pour les agents de la commune et du camping municipal	Unanimité

Décisions du Maire :

n°01-2025 Décision de procéder à la reprise de la tondeuse vétuste par la société Espace Tardy sise 20 rue Marco Polo ZAC de Belle Aire 17440 Aytré pour la somme de 700€ HT (840,00€ TTC)

Affiché le : 14 MARS 2025

Le Maire,

Philippe CHEVRIER

Les règles de publicité des actes des communes sont modifiées depuis de juillet 2022 L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret d'application qui s'en est suivi

Liste des délibérations

L'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.